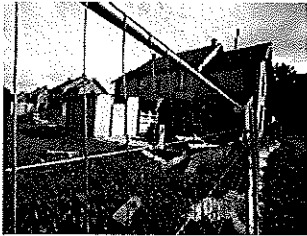


Au Sud d'Arras. Amélioration de l'habitat : les premiers dossiers examinés l'an prochain

dimanche 26.09.2010, 05:03 - La Voix du Nord



Cette opération d'amélioration de l'habitat se met en place l'an prochain, pour cinq ans.

| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE BERTINCOURT |

Jeudi soir, les élus de la communauté de communes du Canton de Bertincourt ont fait leur rentrée. Ce fut l'occasion, pour eux, d'évoquer les dossiers à venir comme l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat), le PLU intercommunal et la Zone de développement éolien de Metz-en-Couture.

PAR BENJAMIN DUBRULLE arras@lavoixdunord.fr

PHOTO ARCHIVES SAMI BELLOUMI VHabitat.- Entre 1999 et 2003, une opération d'amélioration de l'habitat menée sur le territoire avait été un succès. De nombreux logements avaient subi une grosse cure de jouvence notamment au niveau des sanitaires et des systèmes de chauffage. Un nouveau programme va se mettre en place à compter de l'année prochaine pour une durée de cinq ans. Objectif : lutter contre les logements insalubres. Mais pas seulement... Dans les conclusions du Grenelle 2, la performance énergétique des logements compte dans l'attribution des aides. Objectif : réduire les déperditions de chaleur. Autre nouveauté : les propriétaires occupants seront prioritaires par rapport aux bailleurs pour ne pas favoriser les phénomènes d'aubaine. Donc, les réhabilitations de logements avec des familles seront plébiscitées. Un bureau d'étude et un comité de pilotage chargé de suivre les dossiers devront être créés. Bonne nouvelle : les taux de subventions devraient être majorés si la collectivité abonde sur ses propres deniers. En clair, les propriétaires pourront bénéficier de 35 % de subventions de l'ANAH. Une aide pouvant aller jusqu'à 1 600 euros pourra également être versée. Ce programme pourrait se mettre en place à compter du début de l'année prochaine. Pour Jean-Marie Plessiet, président de la com de com, outre la lutte contre l'insalubrité, « ce programme va permettre de donner du travail aux artisans et commerçants du canton.

» **VPLU intercommunal.**- S'il se met en place, ce devrait être le premier du département.

Mais pas le seul a priori car aux yeux des conclusions du Grenelle 2, l'échelle la plus pertinente pour la problématique de l'urbanisme, c'est l'intercommunalité et non plus la commune. Un travail sur la protection de la biodiversité avec, notamment, la mise en place de corridors biologiques devra être mené. Et le fait d'avoir une OPAH sur le territoire permet de gagner du temps et de l'argent. Le souci, c'est qu'il est prévu de monter un SCOT (Schéma de cohérence territoriale) dans le Sud Arrageois. Alors, PLU et SCOT sont-ils compatibles ? A priori oui. « Le SCOT, c'est davantage de la planification pour une programmation, c'est un chapeau stratégique qui se nourrit du PLU », confia Audrey Mayer, ingénieure à la com de com. Donc, pas de problème... **VEolien.**- Voilà un dossier qui traîne depuis des années. Depuis quatre ans exactement. Il concerne la zone de développement éolien de Metz-en-Couture. Ces dernières semaines, de nouvelles règles ont été édictées concernant l'éolien. Il faut notamment un renforcement des études d'impact sur la biodiversité et les paysages et donc faire appel à un écologue agréé. Le problème, c'est que la com de com a déjà mené ces études sans avoir fait appel à un écologue. Alors, recommencer le dossier en faisant appel à un professionnel risque de retarder encore un peu plus la procédure. Pour accélérer les choses, le président de la communauté de communes a écrit au préfet pour lui demander son indulgence afin de boucler ce dossier éolien qui n'a que trop duré à ses yeux. Jean-Marie Plessiet est confiant : « Je crois que ça va avancer même s'il y a une forme de lassitude. »

VAssainissement.- Sur les dix-huit communes de l'intercommunalité, neuf ont déjà reçu la visite d'un spécialiste pour diagnostiquer leurs installations. Résultat des courses : 70 % ne sont pas aux normes avec, notamment, des rejets d'eaux usées dans les caniveaux. Soixante et onze dossiers de financement ont été déposés afin de bénéficier d'aides du conseil général et de l'Agence de l'eau (60 %).

VInternet.- Demain soir (18 heures), à la salle des fêtes de Bertincourt aura lieu une réception pour inaugurer les armoires de Barastre, Beugny et Trescault. Ces boîtes vont permettre de résoudre les zones d'ombre du territoire pour l'Internet haut débit. Les habitants concernés auront un débit plus élevé que certains Arrageois (16 méga à Beugny). •